

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

## ABONNEMENTS

LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

## DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 46 - REDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région : BUREAUX DE LA PRESSE, 28, Rue d'Assas. A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

## LA JOURNÉE

Le président de la République a signé, au conseil des ministres, un décret tendant à la répression de l'usure en Algérie.

L'interpellation Cavaignac sur le dégrèvement des petites cotes foncières s'est terminée par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Les bureaux de la Chambre ont nommé une commission entièrement hostile aux poursuites demandées contre MM. de Bernis et Gerault-Richard à la suite des incidents qui ont marqué l'interpellation Jaurès.

On calcule que, par suite des votes de la Chambre, du crédit demandé pour l'Algérie, du dégrèvement des petites cotes foncières, le budget se trouvera en déficit de 60 millions.

L'escadre de Chine, dont le commandant sera l'amiral de la Bodinière de Beaumont, se composera de dix navires.

## Le Devoir Social

### MAÎTRES ET SERVITEURS

Voilà un article difficile à écrire et je serai bien heureux si j'arrive à contenter tout le monde, mes lectrices et mes lecteurs.

Quoi qu'il en soit, il faut bien tenir ma promesse; allons-y donc, bravement.

Quel est le maître, quelle est la maîtresse de maison qui ne récriminent pas contre leurs serviteurs et, aussi, quel est le serviteur qui ne récrimine pas contre ses maîtres; d'un côté comme de l'autre, plus ou moins amèrement.

Commençons par les maîtres; plus tard nous dirons leur fait aux serviteurs.

Donc vous avez à vous plaindre de vos gens.

Or, avant de formuler ces plaintes, avez-vous fait votre examen de conscience? Ils ne sont pas de bons serviteurs, c'est possible; mais, vous, êtes-vous de bons maîtres? Respectez-vous en eux tout ce qui est respectable, et, en premier lieu, leur dignité humaine; avez-vous le sentiment de votre responsabilité?

Car elle est très grande et très lourde, votre responsabilité. Saint Paul qui n'a pas peur des mots, l'a définie dans une brève formule, terrible en sa concision et que je demande la permission de citer en latin, car elle est à peu près intraduisible en français: *Servus, domino suo stat aut cadet* (ce qui revient à dire: le maître est responsable de la persévérance ou de la chute de son serviteur ou, comme enseigne Bourdaloue, en son sermon sur le *Soin des domestiques*: Si un se perd, ce sera à votre péril et sur votre compte).

C'est, qu'en effet, les obligations d'un maître et d'une maîtresse de maison ne sont pas épuisées, lorsqu'ils ont payé le salaire convenu à leurs serviteurs. Sans doute, le salaire est dû pour la rémunération du travail; mais les serviteurs donnent plus que pour leur travail; ils assujettissent leurs personnes, ce qui est beaucoup plus grave, ce qui met un élément nouveau dans le contrat, ce qui impose charge de corps et charge d'âme aux bénéficiaires de cet assujettissement.

Sans entrer dans tous les détails, essayons d'orienter notre conscience sur ce point: Croyez-vous, par exemple, que vous avez le droit, vous, maîtresse de maison, — sous prétexte que vous tenez à avoir chez vous des filles sages et que l'atmosphère de la grande ville n'a pas contaminées — que vous avez le droit de faire venir de la campagne un enfant de vingt ans qui, peut-être, sans vous, n'aurait pas quitté son village, aurait épousé un honnête cultivateur et aurait fait souche de braves et solides paysans? Croyez-vous que vous avez le droit, au point de vue social, de contribuer à l'émigration rurale, à cet exode lamentable qui dépeuple nos campagnes et augmente chaque année le prolétariat des grandes cités?

Rom. XIV. 4.

Croyez-vous, si vous avez une domesticité multiple que vous pouvez, en sûreté de conscience, recruter votre personnel, tenant compte uniquement des qualités professionnelles, sans vous inquiéter du degré plus ou moins bas de la moralité des gens que vous introduisez dans votre maison; sans vous inquiéter du mauvais exemple que peuvent donner les nouveaux venus, et des genres de corruption qu'ils peuvent répandre autour d'eux?

Non, vous n'avez pas ce droit. Croyez-vous qu'il vous soit permis d'envoyer chaque soir votre bonne ou votre femme de chambre coucher au sixième, dans le long corridor des mansardes où logent près d'elle le valet de pied de l'entre-sol, le cocher du premier étage, le frotteur du second, les employés du magasin.

Vous me direz peut-être que votre bonne, votre femme de chambre sont majeures et qu'elles sont assez grandes pour se protéger.

Et je vous réponds que vous n'avez pas le droit de parler ainsi. C'est par votre fait que ces jeunes gens, se trouvent chaque jour, chaque matin, chaque soir, soumises à des tentations qui peuvent être pour elles des occasions de péché. Et cela parce qu'elles sont chez vous, à votre service, que vous n'avez pas pris les précautions suffisantes pour les protéger, pour les défendre contre elles-mêmes et contre les autres; craignez de tomber sous le coup de la malédiction de saint Paul.

Et, encore, je ne parle que du point de vue moral, mais au point de vue matériel, que de fois, quand vous domestiques ont un coin à eux — il est des maisons où ils couchent dans la salle à manger ou dans un corridor — les mansardes où vous les logez sont de vrais taudis, sans air, sans lumière, avec une fenêtre à tabatière ou un œil de bœuf sur les toits. On y rôtit l'été, on y gèle l'hiver; on y est mal toujours.

Mais, direz-vous, comment veut-on que je fasse? Mon appartement est trop petit pour y loger mes gens, et mes moyens ne me permettent pas de prendre un plus fort loyer. Oh! le bel argument! Vous représentez-vous une âme donnant cette excuse au tribunal de Dieu, tandis que le Juge sévère lui montrera du doigt d'autres âmes qui, peut-être, ne verront jamais le ciel, parce que vous avez méconnu votre responsabilité.

Eh! pour l'amour de Dieu, soyez logique. Rien ne vous oblige à prendre des serviteurs, à en prendre deux, à en prendre davantage; mais dès que vous prenez un serviteur, vous devez avoir le respect de sa dignité et vous assumez la charge de veiller sur son corps et sur son âme; ne l'oubliez pas. Il y a là un devoir dont vous pouvez vous dispenser en vous servant vous-même, mais dès que vous avez posé le fait qui entraîne le devoir, il faut accepter et en remplir jusqu'au bout les conditions.

La place me manque pour insister sur le côté religieux et le côté social; ce sera pour une prochaine fois.

L'abbé NAUDET.

### L'Origine du nom de Dreyfus

Le nom de Dreyfus ne tire pas son origine de la ville de Troyes en France, comme on l'a dit plusieurs fois, mais de Trèves, en latin *Trevisis*, en allemand *Trier*. C'est donc bien un nom d'origine allemande.

Le premier porteur de ce nom fut un Révérend (oh! si l'on veut!) Joseph rabbin et sans doute esplan de son métier à Marseille en 1343, dont le père, également rabbin, s'appelait le Rév. Jochanan, dit l'Allemand. Il est hors de doute que la famille Dreyfus est originaire d'Allemagne d'où elle s'est répandue en France, en Italie et en Russie.

Un fils dudit Rév. Joseph fut connu au milieu du quatorzième siècle comme grand-rabbin de France; c'était le Rév. Matatia qui fonda à Paris un séminaire israélite dont le besoin ne se faisait d'ailleurs nullement sentir. Les rabbins abondent dans la famille Dreyfus où se répèrent à l'infini les noms des aïeux Joseph, Jochanan et Matatia.

Jochanan, fils de Matatia, succéda à son père comme grand-rabbin de Paris, mais l'exode des juifs le força à se retirer en Italie en 1394.

Parmi les autres membres de cette famille, citons: Samuel ben Joseph, de Trèves, rabbin à Schlettstadt, et Abraham ben Salomon, de Trèves, auteur du livre

La bénédiction d'Abraham. Une schme bénédiction!

Parmi les porteurs de ce nom maudit en Allemagne, nous trouvons Naphthali, de Trèves, rabbin à Francfort-sur-Mein et auteur d'un livre sur les formules cabalistiques; son fils Elteser, qui fut aussi pendant 22 ans, rabbin à Francfort; Chasim ben Jochanan, de Trèves, rabbin des provinces de Cologne et de Jülich, mort en 1598, à Uhrweiler; Maier ben Aaron, de Trèves, rabbin à Buxweiler en Alsace.

À notre époque, on peut mentionner dans cette famille le rabbin Mendel ben Abraham Dreyfus, de Salzbourg, près Bade, auteur du livre hébreu *Orach Mescherino*, et le rabbin Samuel Dreyfus, à Mulhouse, rédacteur de la revue *Le Lion d'Israël* qui s'appellerait mieux *Le Lion de Juda* (8). En Italie fleurit, sous peut-être aussi, la famille Dreyfus sous une corruption du nom d'origine; et les Dreyfus sont très répandus en France, en Alsace, en Allemagne et en Suisse.

## La France Libre Illustrée

Numéro du Dimanche 30 Janvier

### SOMMAIRE:

#### TEXTE

Alliances démocratiques. Jean Paul. Au jour le jour. Henri Lardanchet. Jean des Tournelles. H. Lardanchet. Commande pressée. Jean des Tournelles. Marquises (poésie). H. Lardanchet. Richard et Spens-Gwyn. H. de Kerbouzec. Existence brisée (poésie). F. Rosiny. Le Dompteur de chats. Charles Buet. Distractions du dimanche. Calypso.

#### GRAVURES

La petite famille. — L'utilité des bretelles au désert.

## Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES SPECIAUX

### Informations

#### L'INCIDENT DE BERNIS GÉRAULT-RICHARD

Paris. — Les bureaux de la Chambre ont nommé aujourd'hui la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites formée par le procureur général contre MM. de Bernis et Gerault-Richard, en raison des incidents de la séance de samedi dernier.

Les bureaux se sont prononcés à l'unanimité contre les poursuites. Les commissaires élus sont: MM. Odilon-Barrot, Guesde, Gendry, Babaud-Lacroze, Bienvenu-Martin, Paschal-Grousset, Julien Dumas, Maurice Faure, Erment, Toussaint et de Mahy, tous hostiles aux poursuites.

LA COMMISSION DU SCRUTIN DE LISTE Paris. — La commission du scrutin de liste commence à examiner le projet du gouvernement modifiant certaines circonscriptions.

Elle a ensuite abordé l'examen des propositions décalquant les étrangers pour déterminer le nombre des électeurs. Elle a demandé à ce sujet des renseignements complémentaires au ministre de l'Intérieur.

#### NOS RELATIONS AVEC LE SIAM

Paris. — Le *Morning Post* dit que dans une conversation avec un diplomate français, le roi de Siam a déclaré que ses relations avec la France sont peu développées, à cause des exigences de cette dernière.

#### L'USURE EN ALGÉRIE

Paris. — Le décret signé dans la matinée au conseil des ministres et relatif à l'usure en Algérie, porte que l'intérêt conventionnel en Algérie est libre en matière de commerce, sous condition pour les parties de se conformer aux dispositions légales.

L'intérêt conventionnel ne peut pas excéder 10 0/0 en matière civile; toute convention ou pratique contraire constitue l'usure; le délit d'habitude d'usure sera puni d'une amende qui pourra s'élever à la moitié des capitaux prêtés à usure et d'un emprisonnement de six jours à six mois.

En cas de nouveau délit d'usure, le coupable sera condamné au maximum des peines prononcées par l'article précédent et qui pourront même être doublées.

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Cochery, ministre des finances, a entretenu le Conseil de l'interpellation de M. Cavaignac sur l'application du dégrèvement des petites cotes foncières qui doit venir cette après-midi en discussion devant la Chambre.

M. Barthou a soumis à la signature du président de la République, un décret délégué au conseil d'Etat relatif à la limitation des intérêts conventionnels et à la répression de l'usure en Algérie.

L'amiral Bernadot a entretenu le Conseil des questions soulevées à l'occasion de la discussion du budget de la marine.

### LE BUDGET DE 1898

Paris. — On se préoccupe vivement de l'état dans lequel les votes successifs de la Chambre mettent le budget de 1898.

À l'heure actuelle, la Chambre a, par les amendements divers qu'elle a votés, introduit dans le budget 25 millions de dépenses nouvelles.

Elle vient en outre d'adopter, sur l'initiative du gouvernement, un crédit de 1.200.000 fr. pour l'Algérie.

Il reste à voter un supplément de un million pour la marine, demandé par le gouvernement, et 6 millions et demi pour les primes à la sériciculture et à la filature du lin et du chanvre. Cela fait un total de 35 millions et demi de dépenses nouvelles. Si l'on tient compte du dégrèvement des petites cotes foncières, qui sera trouvé en présence d'un déficit qui n'est pas loin d'atteindre 60 millions.

### LA FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC

Paris. — Dans le *Gaulois*, M. de Mahy, rapporteur favorable à la création d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, déclare qu'une fois la loi votée et pour empêcher que le retour annuel de deux fêtes nationales ne soit célébré avec un éclat qui irait en diminuant, il proposera que Jeanne d'Arc soit à tour de rôle célébrée dans une ville de France, par ordre de départements.

Ainsi la première fête aura lieu cette année, en mai, à Paris; l'année prochaine, à Lyon, l'année suivante à Bordeaux, puis à Lille, Orléans et ainsi de suite dans chaque chef-lieu de département. De cette manière, l'éclat de la fête, dit-il, ne serait jamais éteint.

### LE PROCÈS ZOLA

#### MANIFESTATIONS

À l'occasion de la Saint-Charles, les lycéens avaient projeté de faire au jour le jour une manifestation et de se réunir à trois heures place de la Concorde. Mais, par suite des dispositions prises par la police, le rendez-vous fut changé et fixé derrière la place de la Madeleine, où se groupaient un certain nombre de lycéens. M. Murat, officier de paix de l'arrondissement, a dispersé l'attroupement.

Une trentaine de jeunes gens de 14 à 16 ans ont été arrêtés pour refus de circuler, mais ils ont été relâchés après s'être vu dresser procès-verbal. Les autres ont tenté de se rendre rue de Bruxelles en se réunissant place Clichy, où d'autres arrestations ont été opérées.

#### LES MANIFESTATIONS EN ITALIE

Les manifestations en l'honneur de Zola menacent de s'étendre dans toute l'Italie. M. di Rudini, président du ministère italien, pour éviter de froisser les sentiments de la population française, a invité tous les préfets à les empêcher, autant que possible, en faisant observer à leurs promoteurs qu'ils agissent d'une question d'ordre intérieur dont l'Italie ne doit point se mêler.

### LE SCANDALE DREYFUS

#### Le colonel Picquart

Paris. — Le *Journal des Débats* assure que le conseil d'enquête qui doit statuer sur le cas du lieutenant-colonel Picquart se réunira mardi, à dix heures du matin, au Mont-Valérien.

Un rédacteur du *Figaro* a été admis à visiter hier la chambre du Mont-Valérien, où le colonel Picquart est incarcéré.

A une table, raconte-t-il, couverte de papiers et de dossiers de toute sorte, travaille le colonel Picquart, en vêtement d'intérieur. A une autre table, un capitaine d'infanterie lit, avec beaucoup d'attention, un livre technique.

Le lieutenant-colonel paraît un peu fatigué, mais nullement malade. Il range ses papiers et prépare sa défense, ou plutôt, ses explications, pour le conseil d'enquête devant lequel il doit être convoqué. Il est dit-il, très rassuré sur l'issue de son affaire. Sa seule crainte est qu'on aille encore bouleverser son mobilier, sous prétexte de perquisitions. « La première fois, dit-il, on a pris tout ce qui était là, même des lettres, des notes particulières, des collections de journaux. On n'a pas laissé une feuille de papier. Ce que j'ai apporté de Tunisie et les lettres reçues depuis mon arrivée sont là. Il n'y a donc rien à trouver chez moi. Ce n'est pas la peine d'abîmer mes meubles. »

Le lieutenant-colonel, en dehors de tout cela, ne donne aucun détail sur l'affaire judiciaire.

#### Le papier du bordereau

D'après l'*Echo de Paris* les opérations des premiers experts commis pour examiner le fameux bordereau ne se bornent pas aux expériences relatives à l'écriture.

On nous affirme, dit ce journal, un détail encore inédit. Les opérations et enquêtes auxquelles se livrent M. Bertillon et ses collègues portent aussi sur les origines du papier ayant servi à la confection de la lettre-missive apportée par un agent à notre service des renseignements. Il a été démontré que le papier décalqué dont s'est servi Dreyfus provenait des bureaux du service géographique du ministère de la guerre où, depuis des années, on se sert d'un papier identique, fabriqué dans les usines d'un des grands fabricants de papier de province qui a une succursale à Paris.

La saisie du bordereau en territoire étranger, saisie bien et dûment effectuée et constatée par un officier de police judiciaire, est indiscutable.

#### Une note du « Siècle »

On lit dans le *Siècle*: Nous recevons de quelqu'un que nous avons lieu de croire bien informé la note suivante: « La déclaration de M. de Bulow doit appeler votre attention sur un point que personne encore n'a relevé et qui constitue toute l'affaire Dreyfus: « Quel est l'agent qui a livré contre grosses espèces sonnantes, au ministre

de la guerre, les pièces attribuées à Dreyfus? »

Le *Siècle* ajoute: « La livraison de ces pièces constitue une grosse escroquerie dont le ministère est honteux et qu'il cache soigneusement. Voilà ce que veut dire M. de Bulow et ce qui est la vérité. » Le même journal prétend que le comte de Munster a notifié hier officiellement à M. Hanotaux les déclarations de M. de Bulow devant la commission du Reichstag.

Berlin. — Les journaux démentent que le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, soit allé notifier à M. Hanotaux, les déclarations faites par M. de Bulow devant la commission du budget relativement à l'affaire Dreyfus.

#### La lettre « Otto »

On lit dans la *Liberté*: M. Joseph Reinach a reçu une lettre anonyme lui donnant certaines indications sur l'origine de la lettre « Otto » qui lui fut proposée par le nommé Lemerclier-Picard. M. Reinach a transmis cette lettre à M. Bertulus.

À la suite de cette communication, le juge d'instruction a reçu cette après-midi une déposition de M. Rochefort qui, on se le rappelle, a publié la lettre signée « Otto ».

Mathieu Dreyfus a été également convoqué cette après-midi par M. Bertulus, au cabinet de qui il s'est présenté dès une heure.

#### Punch d'honneur

Nîmes. — Un punch d'honneur a été offert hier, à M. de Bernis, député, par ses électeurs de Nîmes. Plus de 1.500 personnes y assistèrent. Après quelques paroles patriotiques prononcées par M. de Bernis, au milieu des applaudissements de l'assemblée qui a crié: « Vive l'armée! », un ordre du jour a été voté.

#### L'ordre à Tunis

Tunis. — Malgré l'importance numérique de la population juive de Tunis, nous n'avons jusqu'ici ressenti aucun contrecoup de l'agitation antisémite qui trouble en ce moment la France et enganglant l'Algérie.

La population française a évité tout ce qui pourrait offrir un semblant de prétexte aux manifestations, qui sont toujours débordées par les fauteurs de désordres et les malfaiteurs.

Le calme le plus complet règne dans les quartiers juifs. Le seul endroit où on ait signalé quelque agitation est le lycée; mais l'administration universitaire a pris des mesures pour arrêter tout mouvement.

#### La presse étrangère

Il suffit de lire les journaux étrangers pour se rendre compte du caractère antinational de la campagne menée par le syndicat pour la révision du procès Dreyfus. *La Neue freie Presse*, journal juif de Vienne, jette sa note dans le concert international des glorificateurs de Zola. La voie, les amis du traité apprécieront: « Un condamné, dit-elle, met la France en émoi. L'uniforme lui a été arraché. Dreyfus a été expulsé ignominieusement de l'armée, comme un fauve dangereux, il est gardé à vue dans l'île du Diable et il ignore que son nom est synonyme de trahison, qu'il provoque une colère ardente comme un torrent de feu. »

« Il ne s'en doute pas. Ses gardiens ne peuvent lui adresser la parole. Il semble que ces événements aient eu lieu après sa mort, car, enterré vivant, il ne peut même pas apprendre que sa femme, par son courage et sa fidélité, est devenue le modèle de l'affection dans le malheur. Elle porte sans souillure le bord de son vêtement au-dessus de la boue où son nom a sombré. »

« Le condamné n'a même pas la consolation, qu'on ne refuse pas en pays civilisé à la plus misérable créature, de voir l'écriture de cette femme et de ses enfants, de l'arroser de ses larmes et d'y presser ses lèvres frémissantes. Ce contact personnel à mille lieues de distance lui est rendu impossible, car on ne lui donne qu'une copie, non pas l'original. C'est un état épouvantable, révoltant s'il en fut, indigné d'une noble nation! »

Le journal juif poursuit: ce tableau pour de plus nobles victimes; ce tableau est suivi d'un slogan en règle de Zola et de ses acolytes; enfin la *Neue freie Presse* termine par cette scandaleuse déclaration: « La Chambre craint de pénétrer dans les sombres cavernes et cachettes où elle risque de rencontrer la pointe acérée d'un sabre. La majorité péjorative d'un homme et le laisse déprimer dans un coin. La politique électorale étouffe la justice. »

« La République a trouvé un maître sévère, ce sont les généraux. Devant eux la Chambre s'est inclinée, devant les intrigants militaires et jésuitiques, devant le chapeau à plumes et devant le froc. C'est là une incontestable trahison de l'esprit national français, un triste et dangereux indice de décadence politique. »

De quel se mêle la feuille juive? L'avons-nous consulté et que vient elle nous parler de décadence? Qu'elle regarde plutôt autour d'elle l'état où les juifs ont mis la monarchie autrichienne. Elle y apprendra à laisser tranquilles nos jésuites et nos généraux.

#### L'Affaire de Kiao-Toheou

Berlin. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que dans les sphères officielles on n'a rien appris qui confirme la nouvelle de source anglaise publiée par les journaux, d'après laquelle des matelots allemands autres que le matelot Schulze auraient aussi été tués par les Chinois à Tsimou, près de Kiao-Toheou.

Paris. — On télégraphie de Shanghai au *Daily Mail* que l'amiral allemand menace de représailles énergiques le récent assassinat d'un marin allemand.

Une dépêche de Shanghai dit que le

croiseur anglais *Immortalité* a obtenu l'autorisation du Tsung-li-Yamen, de pénétrer à Port-Arthur.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 janvier. — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures 40.

### QUESTION SALIS

M. Salis questionne M. Barthou au sujet de la répartition de la somme de 200.000 francs votée pour venir en aide aux ouvriers des ports de la Méditerranée victimes des mesures quaranténaires prises à l'occasion de la peste dans l'Inde.

Une somme de 150.000 francs a été distribuée aux ouvriers de Marseille; il reste donc 50.000 francs à distribuer; les ouvriers de Cette n'ont rien reçu.

M. Barthou. — Cette ne se trouvait pas dans les mêmes conditions que Marseille; il n'a reçu aucun navire provenant de Bombay et n'a pas eu à souffrir de mesures quaranténaires, ni en 1896, ni en 1897. Je ne peux donc pas donner satisfaction à M. Salis. L'incident est clos.

### Interpellation Cavaignac

#### LES PETITES COTES FONCIÈRES

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation Cavaignac sur l'application du dégrèvement des petites cotes foncières.

#### DISCOURS DE M. CAVAIGNAC

M. Cavaignac. — Les mesures prises à ce sujet vont directement contre le but de la loi votée par la Chambre; le gouvernement a transformé l'impôt foncier en impôt personnel (*applaudissements à gauche*) et a, en même temps, introduit le principe de la progression dans l'impôt; cela le conduira plus loin qu'il ne le croit. (*Applaudissements à gauche*.) La Chambre avait décidé que les petites cotes de 10 à 25 francs seraient dégrévées en totalité ou en partie à condition que les propriétaires feraient des déclarations affirmant qu'ils n'étaient pas imposables pour d'autres cotes que celles portées à la matrice cadastrale.

Mais le gouvernement leur a imposé d'autres conditions plus onéreuses, plus difficiles à remplir afin de les exclure du dégrèvement; aujourd'hui les rôles sont publiés depuis un mois et parvenus aux percepteurs. Avec les difficultés créées, le dégrèvement n'aura lieu que suivant la bonne volonté des percepteurs et des créanciers de mairie; d'autre part les contribuables étant obligés de faire eux-mêmes la mutation des parcelles non inscrites en leur nom sur le cadastre sous peine d'être exclus du règlement, il arrivera que la plupart ne le feront pas; le dégrèvement devient ainsi illusoire; il faut choisir entre le dégrèvement et le décret. (*Applaudissements à gauche*.)

Le gouvernement a montré dans cette affaire un esprit de résistance qui n'a rien de républicain. (*Applaudissements*.) Il a combattu toutes les réformes jusqu'à celles des successions. (*Applaudissements à gauche*.)

M. Méline proteste. M. Cavaignac. — Vous êtes ici en opposition avec les républicains sur presque toutes les questions. (*Applaudissements à gauche*.) Tout montre l'esprit de résistance qui vous anime. (*Applaudissements à gauche*.)

Se tournant vers la majorité l'orateur ajoute: « C'est votre œuvre politique que le ministère est en train de détruire; je répète, il faut choisir entre le décret et le dégrèvement, nous vous demandons de choisir le dégrèvement. » (*Applaudissements à gauche*.)

#### DISCOURS DE M. COCHERY

M. Cochery. — La Chambre en votant le dégrèvement des petites cotes n'a pas voulu entrer dans la voie de l'impôt progressif; le projet voté différait totalement de celui de M. Cavaignac; ce n'est pas le lieu, dit le ministre, de discuter les questions d'impôt personnel et d'impôt réel; il s'agit du projet qui montrera au pays qu'on n'a pas besoin des propositions de M. Cavaignac pour faire des dégrèvements. (*Applaudissements au centre et à droite*.)

M. Cochery s'efforce de justifier son décret et la publication de ce décret à l'Official un mois seulement après sa signature; il expose les instructions données aux percepteurs et affirme que les dispositions du décret sont conformes à la loi.

La déclaration exigée du contribuable est nécessaire parce que le même contribuable peut avoir des cotes dans des communes différentes et que c'est le seul moyen de réserver le bénéfice du dégrèvement aux petits contribuables propriétaires.

Surqu'il y aura des contestations on surseoir à la perception de l'impôt jusqu'à la solution.

Le but du ministre a été de simplifier l'application de la loi et de supprimer les difficultés. Il a montré un esprit, non de résistance, mais un esprit très libéral. (*Très bien! au centre*.)

Nous avons voulu rendre le dégrèvement applicable dans un délai minimum et déjà le dégrèvement se poursuit dans les meilleures conditions. (*Mouvements divers*.)

Il fera disparaître l'impôt foncier pour beaucoup de petits contribuables. (*S'adressant à M. Cavaignac*) Votre sollicitude pour le dégrèvement est un peu une sollicitude de belle-mère. (*Rires prolongés*.)

Je proteste de mon amour pour les réformes fiscales à condition que ce ne soit pas l'impôt



faire accéder des consentements souvent très difficiles à obtenir, dans tous les cas elle a réussi à fonder ainsi des familles chrétiennes...

Arrestation d'un voleur. — Aujourd'hui, un peu après midi M. Strimmler, cordonnier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 102, remarqua, à travers les vitrines de sa devanture, un individu qui rôdait avec une attitude bizarre...

DÉPARTEMENTS

RHONE

Morant. — Accident. — Hier, à midi et demi, un camion attelé de deux chevaux chargé de pièces de vin, appartenant à M. Jourgon, marchand de vin, à Saint-Julia...

Naissance. — Nous avons le plaisir d'apprendre que Mme Alphonsine Ranoy vient de mettre au monde un petit garçon. Nos compliments à M. et Mme Ranoy.

Nécrologie. — On annonce la mort, à l'hospice de Saint-Louis, grande rue de la Guillotière, de Mme Falconnet, femme de l'ingénieur qui avait eu le tort de l'assommer avec un marteau pendant le séisme de 1868.

Union nationale du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité de l'Union nationale du IV<sup>e</sup> arrondissement, qui venait de se réunir à ses adhérents, les réunions auront lieu tous les lundis, à 8 h. 1/2, dans le local du comité.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, deux grandes représentations: en matinée, à 2 heures, la Reine de Saba, le féérique opéra de Gounod, avec Mme Filérens, MM. Biccognani et Maas. Le soir, André Chénier, l'étonnant drame lyrique de Giordano, qui a fait courir tout Lyon et qui sera donné un dimanche et pour cette fois seulement, à la demande des spectateurs occupés la semaine Mlle de Méryanne dans le rôle de Madeleine, et M. Vallès dans celui de Chénier, s'y montreront les dignes partenaires des créateurs applaudis de l'œuvre, Mme d'Harsty, MM. Boyte, Hyacinthe, J. Fabre, etc.

Mardi des Céléstins. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée et en soirée, l'amusante comédie en trois actes de M. A. Bisson, et à 8 heures, avec Mlle M. Valdey, du Vaudeville, et M. A. Dubosc des Nouveautés, dans les deux principaux rôles.

La presse tout entière a constaté le grand succès de cette charmante pièce et le public certainement rattrapé par tous les spectateurs. Car, malgré sa grande gaîté, cette comédie peut être vue par tout le monde.

La matinée à 2 h. et la soirée à 8 h. 1/2. La direction profite, pour monter Rosine, comédie en 4 actes, de M. A. Capus, de la présence de Mlle Valdey, excellente du rôle à Paris, au théâtre du Vaudeville.

Voix qui réclame l'avis intéressé des Magasins du Printemps. — Avis. — Pharmacie du Sergent, vente spéciale et grand débit d'Huiles de Fete de Morue.

DANS VOTRE INTERÊT, EXIGEZ L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE. Seule marque sous garantie d'un diplôme.

GENTIANE FRANÇAISE. KINA-PERRIER, Apéritif.

Chronique Electorale

RHONE

Le Journal de Villeurbanne, organe indépendant de la neuvième circonscription du Rhône — qui a patronné en 1893 la candidature du F. Genet, illustre mét — nous apprenons que le comité républicain pour le congrès socialiste tenu à Givors, le 16 janvier dernier, et composé de quatre douzaines au plus de délégués, a acclamé la candidature du zoliste A. Simond, réacteur d'une feuille révolutionnaire de Lyon qui ne cesse, depuis le 15 novembre, de publier des articles d'opinion, les cercles catholiques et les collaborateurs du jeune et vaillant journal la France Libre. De ce fait, le congrès a excommunié le citoyen F. Fays, maire et conseiller d'arrondissement de Villeurbanne, qui, dit-on, n'était fait recevoir F. F. et nommer adjoint à l'orateur de la loge « Les Amis des Hommes » que pour devenir député, et lui a préféré le citoyen Anthelme, du deuxième arrondissement de Lyon.

L'un ou l'autre assurément, peu nous chaut, car les deux camps sont « bonnet blanc et blanc bonnet », y compris le F. Genet, défilé sortant et que nous ne voyons, nous en sommes sûrs, sera définitivement sorti. Toutefois, nous constatons que les membres les plus sages, bien pauvres, puisqu'ils ont à offrir qu'un étranger, un insigne inconnu aux électeurs de la 9<sup>e</sup> circonscription.

Allons! cher Anthelme, — candidat sous réserve, comme vous désigne votre feuille, — si tu ne maintiens votre candidature, commande dès aujourd'hui un bon et chaud complet dans une des maisons de confections juives de Lyon. Les prix, nous en donnons la certitude, n'en sera pas élevé, car les youtpins, ou regard aux services que vous leur rendez dans la personne de leur coreligionnaire de l'île du Diable, vous doivent bien une forte remise.

P. S. — Sous peu, nous nommerons le candidat des républicains catholiques. Jean des V...

AVIS AUX ENRHUMÉS

C'est parce que nous sommes sûrs du résultat que nous disons aux enrhumés: Rendez-vous auprès des personnes qui ont fait usage du Sirop de Vial de Vaise, essayez, et vous jugerez.

Il est bien facile de trouver, connaisseurs, des gens qui en aient pris. Que les malades atteints d'irritations de poitrine, influenza, grippe, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, coqueluche, s'informent et ils verront qu'il n'y a jamais de succès, même dans les cas où les autres remèdes ont restés impuissants. C'est, croyons-nous, la meilleure garantie que nous puissions donner du Sirop de Vial de Vaise, dont un seul flacon de trois francs produit chaque jour des guérisons surprenantes.

LE MOUVEMENT JUDICIAIRE

L'Officiel publiera demain un mouvement judiciaire. Sont nommés: Juge à Grenoble, M. Griffaud, juge d'instruction à Nyons. — Juge à Nyons, M. Rémy, juge suppléant à Grenoble. — Juge à Brioude, M. Marsel, juge suppléant au même siège. — Juge d'instruction à Castellane, M. Gros, juge à Digne. — Juge à Digne, M. Duo, juge à Castellane. — Juge suppléant à Saint-Etienne, M. Aubert, juge suppléant à Bourg. — Juge suppléant à Bourg, M. Clermidy, juge suppléant à Gex.

M. M. Bout, juge à Nyons, et Aubert, juge suppléant à Saint-Etienne, rempliront à leurs sièges respectifs les fonctions de juge d'instruction.

Un bout sur la voie ferrée. — Hier matin, vers dix heures, pendant le déchargement d'un wagon de bois à la gare de Vaise, l'un de ces animaux s'est enfui sur la voie.

Mort subite. — Un sieur Adolphe Laguerre, âgé de 47 ans, menuisier, a été frappé d'apoplexie en rue de la Vierge. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

SAINT-ETIENNE

Le feu a éclaté ce matin, à 10 heures, dans un atelier de la rue de la République, appartenant à M. L. Besson, fabricant de chaussures. Le feu a été éteint par les pompiers à 11 heures.

Le directeur de la manufacture et quelques voisins arrivés les premiers sur les lieux du sinistre constatèrent que la toiture flambait au dessus de la bouche d'un des fours.

Le sinistre est considéré comme purement accidentel. Les dégâts sont évalués approximativement à 3.600 francs, couverts par une assurance.

Une trouvaille louche. — Ce matin, à 10 heures, a été trouvé dans un jardin situé près du viaduc une petite boîte en bois contenant une petite somme d'argent. Cet objet provient à peu près sûrement d'un vol, mais aucune plainte n'a encore été déposée au commissariat ou cette suspecte trouvaille a été portée.

Accident de voiture. — Hier soir, à deux heures, le nommé Pierre Tavernier, âgé de 41 ans, charretier au service de la compagnie des Tramways, a été renversé par un camion de la rue Gambetta avec un tombereau de sable à côté duquel il marchait.

A un moment donné, son cheval prenant une allure trop rapide, le conducteur se précipita pour serrer le frein.

Dans ce mouvement, son pied ayant glissé, le malheureux roula sous l'une des roues du véhicule qui lui broya le bras gauche.

Relevé par les témoins de l'accident, le blessé a reçu les premiers soins à la pharmacie Collet, et de là a été transporté à l'hôpital, aux fins d'autopsie.

Vol. — Le sieur Pontal ayant trouvé plusieurs morceaux de fonte sur l'un des crastiers de la Compagnie de Firminy, en avait empli une brouette.

Le garde de la Compagnie survenant, Pontal déguerpit aussitôt, mais il fut vite rejoint. Cet individu a été conduit à la disposition du commissaire de police.

Veauche. — Grave accident. — Le jeune Louis Cambray, âgé de 12 ans, demeurant chez ses parents à Veauche, jouait avec un de ses cousins, le jeune Berger. Louis Cambray tenait d'unemain un pistolet chargé, le canon dirigé contre sa poitrine.

Tout à coup, on ne sait au juste par suite de quelle circonstance, le chien s'abattit, le coup partit, et l'imprudent enfant reçut toute la charge dans la poitrine.

Le docteur Odin, appelé à lui donner des soins, a reconnu que le projectile était atteint, et que l'état du blessé était très grave.

LE SCANDALE DREYFUS

La situation à Alger. — Alger. — Le calme absolu n'a pas cessé de régner à Alger aujourd'hui. La ville a repris son aspect habituel.

On rencontre dans les rues de nombreux Israélites. Les patrouilles formées par les zouaves, les tirailleurs et les soldats du génie parcourent les principales artères.

Les dépêches de l'intérieur indiquent que tout est calme.

L'action du syndicat Nouvelle recour. — Le Petit Temps annonce que le romancier David, dit Christie Murray, se propose de faire aujourd'hui, à l'Algyptian-Hall devant un public de magistrats et de paléographes une conférence sur l'affaire Dreyfus.

Il plaidra l'innocence du traître, probablement d'après l'antique et les palmipèdes.

Manifestations populaires. — Le meeting de Vincennes. — Discours de M. Billiet. — Une réunion de 500 personnes a eu lieu à Vincennes pour protester contre les agissements des défenseurs de Dreyfus.

Dès le début, les socialistes révolutionnaires venus en grand nombre, interrompirent l'orateur, M. G. de la Massue, qui fit une comparaison entre le Talmud et la loi chrétienne, comparaison à l'avantage de cette dernière.

M. Muscadel fait ensuite le procès du socialisme. L'orateur montre les Juifs accapareurs de 25 milliards de la fortune française, à la tête de toutes les fonctions publiques et pouvant, en cas de danger, quitter la France, avec une grande partie de l'épargne nationale.

L'orateur fait l'apologie du catholicisme. Dans l'auditoire, un ouvrier nommé Aubert, déclare qu'il est prêt à tendre la

LE SCANDALE DREYFUS

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus. — Le scandale Dreyfus.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Télégramme de la Chambre orétoise. — Cettigne. — A l'occasion de la candidature du voivode Petrovitch, le président de la Chambre de la Crète, M. Schakliandis, a adressé au nom du peuple crétois, au prince de Monténégro, un télégramme de remerciement pour les sentiments généreux exprimés par celui-ci.

Le prince a répondu en remerciant la Chambre crétoise d'avoir si bien apprécié ses sentiments, et a exprimé ses vœux pour que la magnifique île de Crète revoie bientôt des jours heureux.

L'emprunt grec. — Athènes. — Sur la prière du gouvernement hellénique, M. Dubois-Lestang a accepté d'agir auprès des capitalistes de Paris pour la souscription de l'emprunt de l'indemnité de guerre.

L'ASSASSINAT DE MARIE BIGOT

L'assassin. — Du Petit Temps: Rodot, l'assassin de Marie Bigot, était entré à la brigade spéciale de l'Élysée, grâce à la protection de M. Volsin, préfet de police, à cette époque; son oncle était employé à la préfecture de police, en qualité de maître d'hôtel. Rodot était bien noté et très réservé; jamais il ne plaisantait avec ses camarades. Un matin, il arriva l'air guilleret, ayant à sa boutonnière un bouquet de fleurs, comme on le plaçait à ce sujet, il répondit qu'il connaissait une dame fort riche à laquelle il avait su inspirer une passion; il conserva toutefois, sa timidité d'allures et sa discrétion de propos.

Il était arrivé à l'Élysée avec 4.000 fr. d'économies. Son teint pâle, maladif, pouvait faire croire qu'il allait jusqu'à se priver de nourriture; il habitait une chambre de bonne, au sixième, aux environs de l'Élysée et ne voulait même pas payer une femme de ménage. On fut surpris d'apprendre, plus tard, que cet avoir était un prodige, quand il s'agissait de satisfaire ses passions.

Après quelques mois de service, il fut congédié pour acte de désobéissance; c'était le premier manquement à son devoir, mais il aggravait sa situation par des réponses et une attitude provocantes; aussitôt il donna sa démission.

Rodot est originaire du Jura où habite sa mère et sa sœur, âgée de 23 ans. Cette jeune fille se rendit chez la marquise de Maouray, où habite son frère et apprit les charges pesant contre lui. A cette nouvelle elle tomba en syncope.

Mlle Rodot est fiancée; témoin de cette scène douloureuse, le fiancé lui déclara que l'événement ne modifierait pas ses intentions.

Mlle Rodot dit que son frère était très doux, mais sournois.

Confrontations. — Rodot a été confronté avec la concierge de Marie Bigot; la confrontation n'a pas donné de résultats appréciables.

M. Louiche, juge d'instruction, a fait extraire Rodot de Mazas, cette après-midi, et l'a fait conduire par deux inspecteurs de la sûreté, à l'hôpital Tenon, où se trouve en traitement Mlle Madeleine Heurteau, nièce de la concierge de Marie Bigot.

Cette personne, à plusieurs reprises, avait aidé la victime dans diverses besognes, notamment aux soins du ménage.

On a fait défilé l'assassin de Marie Jolin dans une cour de l'hôpital. A une fenêtre de cette cour se trouvaient MM. MM. Louiche et Cochefer, ainsi que Mlle Heurteau. Cette expérience n'a produit aucun résultat.

De plus, Rodot a été mis en présence de Mlle Heurteau, et des questions banales ont été posées au prévenu.

La malade n'a pas reconnu d'avantage le son de sa voix. Du reste, a-t-elle déclaré, j'étais rarement dans la loge et je n'ai vu entrer personne chez Marie Bigot.

Après cette confrontation, Rodot a été ramené à la Sûreté afin d'être interrogé de nouveau.

L'assassin refuse, jusqu'à présent, de désigner un avocat pour sa défense.

LE SCANDALE DREYFUS

La situation à Alger. — Alger. — Le calme absolu n'a pas cessé de régner à Alger aujourd'hui. La ville a repris son aspect habituel.

On rencontre dans les rues de nombreux Israélites. Les patrouilles formées par les zouaves, les tirailleurs et les soldats du génie parcourent les principales artères.

Les dépêches de l'intérieur indiquent que tout est calme.

L'action du syndicat Nouvelle recour. — Le Petit Temps annonce que le romancier David, dit Christie Murray, se propose de faire aujourd'hui, à l'Algyptian-Hall devant un public de magistrats et de paléographes une conférence sur l'affaire Dreyfus.

Il plaidra l'innocence du traître, probablement d'après l'antique et les palmipèdes.

Manifestations populaires. — Le meeting de Vincennes. — Discours de M. Billiet. — Une réunion de 500 personnes a eu lieu à Vincennes pour protester contre les agissements des défenseurs de Dreyfus.

Dès le début, les socialistes révolutionnaires venus en grand nombre, interrompirent l'orateur, M. G. de la Massue, qui fit une comparaison entre le Talmud et la loi chrétienne, comparaison à l'avantage de cette dernière.

M. Muscadel fait ensuite le procès du socialisme. L'orateur montre les Juifs accapareurs de 25 milliards de la fortune française, à la tête de toutes les fonctions publiques et pouvant, en cas de danger, quitter la France, avec une grande partie de l'épargne nationale.

L'orateur fait l'apologie du catholicisme. Dans l'auditoire, un ouvrier nommé Aubert, déclare qu'il est prêt à tendre la

Spectacles & Concerts

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui dimanche 30 janvier, en matinée, à 2 heures, à tarif spécial, la Reine de Saba.

TRÉKORS CÉLESTINS. — Aujourd'hui, dimanche 30 janvier, en matinée, à 2 heures, Jalousie.

THÉÂTRE RAYCY. — Avenue de Sax. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, et jadis et dimanches à 8 h. représentations variées.

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 2 h à 3 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

A S<sup>T</sup>-JOSEPH

6, Rue Victor-Hugo (près Bellecour) CONTINUATION de notre GRANDE MISE EN VENTE de Toiles, Lingerie et articles de Blanc

Ces rayons renferment des occasions vraiment extraordinaires dont nous avons donné précédemment un aperçu dans les journaux.

Le principe de la Maison étant de vendre avant tout de la bonne marchandise à très petit bénéfice explique le succès toujours croissant de ses grandes mises en vente.

Nota: Notre rayon de fantaisie possède actuellement un assortiment considérable de nuances lumière pour soirées.

Grands Magasins du Printemps - Paris

VIENT DE PARAÎTRE

Le Catalogue spécial de Blanc, Toiles, Draps, Linge de table et de toilette, Mouchoirs, Rideaux, Trousseaux, Layettes, Lingerie, etc.

Les personnes qui n'auraient pas encore reçu sont priées d'en faire la demande à M. JULES JALUZOT & Co, à Paris, l'envoyer leur sera fait gratis et franco.

ÉTAT CIVIL DE LYON

Premier arrondissement. — Veuve Coutrier, née Boland, 70 ans, rue de l'Arbre-Sec, 40, f. 7 h.; Epouse Vername, née Lourd, s. p., 61 ans, rue Hippolyte Flandrin, 14, f. 11 h.; Veuve Poncet, née Meunier, marchande d'herbes, 72 ans, rue de Flesselles, 23, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Epouse Hiver, née Chatelet, s. p., 54 ans, Hôtel Di-n, f. 8 h.; Epouse Gilm Lentr, née Besondin, s. p., 57 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h.; Epouse Dreyfus, née Rubinstein, s. p., 58 ans, rue Victor-Hugo, 8, f. 10 h.; Veuve Claveloux, née Gerzat, ménagère, 80 ans, cours Charlemagne, 6, f. midi; Veuve Régis, née Junet, s. p., 66 ans, rue Saint-Joseph, f. 2 h.; Mlle Poncet, 14 ans, 142, Charité, f. 4 h.; Jeanne Guerret, 26 jours, quai Perrache, 11, f. 1 h.

Troisième arrondissement. — Célestine Palmier, s. p., 81 ans, rue de Marseille, 79, f. 9 h.; veuve Thuillier, née Champin, s. p., 72 ans, cours de la Liberté, 61, f. 10 h.; Michel Lannier, 76 ans, route de Grenoble, 135, f. 11 h.; Germain Fillion, rentier, 81 ans, route de Grenoble, 44, midi; Mathieu Martimbert, mécanicien, 52 ans, rue de Bonnaie, 108, f. 1 h.; Epouse Guiffret, née Petit, ménagère, 32 ans, avenue de Sax, f. 4 h.; Louis Armand, employé de commerce, 58 ans, rue des Passants, 23, f. 3 h.; Alexandre David, 4 ans, Grande-rue de la Guillotière, 8, f. 2 h.

Quatrième arrondissement. — Epouse Chillardin, tisseur, 60 ans, rue Josephin-Soulayr, 38, f. 1 h.

Cinquième arrondissement. — Michon Jean, vouturier, 49 ans, rue Saint-Georges, 67, f. 8 h.; Carap Jean-Marie, voyageur de commerce, 41 ans, rue Saint-Jean, 23, f. 10 h.

Sixième arrondissement. — Epouse Marthe, tailleur, 66 ans, f. 2 h.; Louis Armand, 17 h.; Vindry, épicière, 54 ans, rue Sichel, f. 9 h.; Guérmand Paul, 2 ans, f. 2 h., petite rue de la Viabert, 10, f. 11 h.; Boucaert Léonard, maçon, 19 ans, chemin Germain, 34, f. 1 h.; Laporte Georges, 14 mois, cours Lafayette, 5, f. 3 h.

Septième arrondissement. — Michel Jean, vouturier, 49 ans, rue Saint-Georges, 67, f. 8 h.; Carap Jean-Marie, voyageur de commerce, 41 ans, rue Saint-Jean, 23, f. 10 h.

Huitième arrondissement. — Epouse Marthe, tailleur, 66 ans, f. 2 h.; Louis Armand, 17 h.; Vindry, épicière, 54 ans, rue Sichel, f. 9 h.; Guérmand Paul, 2 ans, f. 2 h., petite rue de la Viabert, 10, f. 11 h.; Boucaert Léonard, maçon, 19 ans, chemin Germain, 34, f. 1 h.; Laporte Georges, 14 mois, cours Lafayette, 5, f. 3 h.

MARCHÉS

Marché aux Grains et Farines

Farine marque supérieure..... 56 » à 58 50 — de commerce..... 53 » à 54 » — ronde supérieure..... 51 » à 52 » — ordinaire..... 50 50 à 52 » — boulangerie 1<sup>re</sup>..... 54 50 à 55 50

Farine marque de Corbell, 125 k. cours trique..... 29 25 à 30 » Blé Dauphiné choix..... 29 » à 30 » — ordinaire..... 28 » à 29 » Blé de Bresse choix..... 30 50 à 31 » — ordinaire..... 29 50 à 30 » Blé du Bourbonnais choix..... 30 » à 31 » — ordinaire..... 29 » à 30 »

Les 100 kilos, rendus à Lyon. Seigle du Lyonnais..... 18 50 à 19 » — Dauphiné choix..... 18 50 à 18 75 — ordinaire..... 18 50 à 19 » Avoines de la région..... 19 50 à 20 » — de toutes provenances..... 19 50 à 21 » Orges de brasserie..... 18 50 à 19 » — mouture..... 15 50 à 16 » Mais..... 13 75 à 15 » Les 100 kilos rendus à Lyon

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Lyon-Guillotière, 29 janvier 1898. Foin 1<sup>er</sup> choix..... 115 » à 120 » — ordinaire..... 110 » à 115 » Luzerne 1<sup>er</sup> choix..... 6 » à 6 50 — ordinaire..... 5 » à 5 50 Paille de seigle..... 6 » à 6 25 — de froment..... 6 » à 6 55 — d'avoine..... 5 25 à 5 75 Droits d'octroi non compris.

ISSUES. — Les 100 kilos 11 » à 11 50 Fournages..... 11 50 à 12 50 Rendues à Lyon.

Indicateur Israélite

Donnant les noms et adresses des Juifs de la France entière, ainsi que la comique et intéressante correspondance des Juifs, au sujet de cet Indicateur, ne se trouve toujours chez le Secrétaire de l'Alliance antisémite.

J.-F.-A. GUTTON, 249, r. Paul-Bert, LYON qui la première aristocratie du monde accable de procès.

Edition de la France..... 5 fr. Port en sus: 0 fr. 85

Edition du Rhône, un Supplément de 250 Juifs nouveaux et Le Juif fataliste, ou résumé des pratiques antichrétiennes des Juifs, par les abbés Rohling et de Lamarque..... 1 fr. 50

Port en sus, recommandé: 0 fr. 50

PLACEMENT

3, Rue du Plâtre, 3

Le Gérant: G. TOURNIER.

Imprimerie de la France Libre, 48, rue de la Croix-Rouge, Lyon. — J.-B. BAILLY, Directeur

Tel qu'il était, M. Schelm présentait aux regards un être repoussant et horrible; son extérieur repoussant, l'expression de son regard louché et voilé intimidait les plus hardis. Il aimait le mal; il le faisait avec plaisir. Comme on sentait, en entrant dans cette chambre, et en le voyant assis dans ce fauteuil administratif, que cet homme pouvait beaucoup, on ne pénétrait jamais auprès de lui sans un certain frisson d'inquiétude. Schelm se rendait parfaitement compte de l'impression de dégoût et d'effroi qu'il produisait sur tout le monde; je n'en dirai pas plus, il se complaisait dans cette idée, et en voulait toujours à ceux qui ne tremblaient pas devant lui.

L'officier lui, ne changea pas d'attitude; sa contenance était toujours aussi hautaine et aussi décidée. A un signe de Schelm, qui semblait lui demander la permission de continuer la lecture d'un dossier, il répondit par une légère inclination de la tête, se leva dans un fauteuil, croisa ses jambes l'une sur l'autre, se renversa, et se mit à examiner les rosaces du plafond.

M. Schelm voyait tout cela dard-dessus ses lunettes. Le chef de la chancellerie de Son Excellence le comte Perovsky était un grand personnage, tout puissant au ministère. Sa Majesté l'Empereur le connaissait personnellement et avait daigné travailler plusieurs fois avec lui. Le saugène de l'officier lui parut passer les bornes, et pour lui montrer son mécontentement, il prolongea à dessein la lecture du dossier.

Le colonel attendait patiemment pendant cinq minutes, les yeux toujours fixés au plafond; dix minutes écoulées, il se baissa vers le bureau. M. Schelm semblait lire avec attention; en réalité, il ne regardait pas un mouvement de l'officier. L'aide de camp sourit ironiquement et commença à compter des yeux les ro-

saces du plafond; mais cette fois il accompagna cette action d'un léger sifflement. A ce bruit, le chef de la chancellerie sauta sur sa chaise et tressa bruyamment. Le colonel éleva un peu la gamme de son sifflement et se mit à exécuter des roulements sur un air d'opéra. Derrière la draperie, on aurait pu entendre un léger défilé de rire.

M. Schelm, exaspéré, jeta sur la table le dossier qu'il tenait, fit faire à son fauteuil un brusque mouvement de rotation, et se trouva face à face avec le colonel.

— Que désirez-vous, colonel Palkine? demanda-t-il d'une voix aigre.

Palkine esquissa son plus doux sourire. — Peu de chose, répondit-il; le chef des gendarmes m'a chargé d'informer Son Excellence le ministre de l'intérieur de l'arrestation du comte Prozoroff et du prince Marine qui ont conspiré contre Sa Majesté.

Schelm se dressa debout; oubliez de sa circonspection habituelle, il frappa avec force sur son bureau, et éparpilla les dossiers, dont plusieurs volèrent à terre. — Encore! cria-t-il.

— Que voulez-vous? répondit-il; il faut bien que la police veuille sur les jours précieux de Sa Majesté, puisqu'on s'occupe d'autre chose au ministère de l'intérieur. Voici la cinquième conspiration que nous découvrons, sans que vous en sachiez le premier mot.

Schelm ne se possédait plus. Il était vert de rage.

— Ou que vous inventez, riposta-t-il. Le colonel se leva à son tour.

Monsieur Schelm! s'écria-t-il d'un ton menaçant.

Le chef de la chancellerie lui répondit du même ton: — Monsieur Palkine!...

Ils se mesurèrent du regard; la haine

éclatait dans leurs yeux... A ce moment, la draperie de la porte principale ondula légèrement, comme si elle était remuée par une main timide, et pendant une seconde, entre les plis du velours, apparut la tête curieuse de l'employé. Le comte et M. Schelm ne s'aperçurent de rien. Debout, les yeux étincelants, ils étaient prêts à s'élaner l'un contre l'autre. Tout à coup le colonel se rassit et éclata de rire.

— Au fond, dit-il, vos insultes ne m'atteignent pas, et je suis bien bon de m'en fâcher! Vous êtes vexé de voir que nous sommes plus habiles que vous! Je comprends votre irritation et je l'exécuse.

— Habiles! grommela Schelm en se raseyant, dites intrigants!

— Appelez-nous comme il vous plaira, répondit l'autre en haussant les épaules, je ne discuterai pas avec vous. On m'a chargé d'une commission auprès de Son Excellence, et comme je sais qu'elle vous concerne, autant et peut-être plus que le ministre, je m'en acquitte auprès de vous. Vos appréciations m'importent peu! Or, voici ce que le chef des gendarmes m'a ordonné de transmettre au comte Perovsky: Hier soir, la police a opéré une descente au domicile du prince Marine; une perquisition a eu lieu et a amené la découverte de papiers fort compromettants pour le prince et pour le comte Prozoroff. Ces messieurs ont été arrêtés dans la nuit; l'enquête sera ouverte lundi prochain. La conspiration peut avoir des ramifications en province; le chef des gendarmes en informe le ministre en l'invitant à s'occuper de son côté, et avec la plus grande diligence, de cette affaire. Les dossiers vous seront envoyés ce soir.

— Quelles ramifications voulez-vous qu'il ait un complot que vous savez fort bien n'avoir jamais existé! Marine est un viveur, Prozoroff est un philosophe! Cela ressemble à votre dernière conspiration à

la suite de laquelle on a envoyé en Sibérie douze jeunes gens qui avaient organisé un somber ballet-maître avec des demoiselles du bal! Vous annoncez dans votre rapport que l'exactitude de ces réunions vous semblait suspecte, et qu'en effet, vous aviez découvert ensuite qu'on s'occupait de politique et des soupers. De politique avec des ballerines!!!

— C'était un prétexte, répondit Palkine. L'agent Schwarz a entendu un de ces jeunes gens dire que l'empereur devait donner une constitution à la Russie.

Schelm frappa dans ses mains et parut céder à un élan d'indignation.

— Et cela vous a suffi pour envoyer douze hommes en Sibérie. Vous osez l'avouer! s'écria-t-il.

Palkine éclata de rire.

— L'indignation vous sied bien, preux chevalier! Avouez que vous auriez désiré entendre quelque chose d'approchant et baser là-dessus un échafaudage de conspiration. Mais non! impossible! Vous êtes connu! on ne cause pas devant vous! Nous autres, nous avons des agents secrets dont on ne se défie pas! Voilà où le bât vous blesse, chevaleresque monsieur Schelm.

Schelm lui jeta un coup d'œil venimeux.

— Joli métier! grommela-t-il. Il est vrai qu'il a fait de Fiskaloff un sénateur, grand-croix de plusieurs ordres, etc., etc. Un de ces jours, le colonel Palkine changera aussi de carrière! On lui confiera un régiment, cantonné dans l'intérieur de l'empire, où le bruit de ses exploits n'est pas encore parvenu! Puis viendra un moment où son premier métier sera oublié, et d'espion M. Palkine deviendra général.

— Avouez, cher monsieur Schelm, que vous enragez de ne pouvoir être espion, car vous croyez que cette qualité vous permettrait d'avancer plus vite...

— Remarquez, colonel, répondit Schelm avec un sourire haineux, que pour un gendarme, vous tenez des propos déplacés; vous avez l'air de dire que l'empereur ne récompense que les espions!

— Et vous cherchez les termes d'un rapport que vous voudriez faire contre moi, cher ami! eh bien, non! vous n'êtes pas fort. L'empereur, vénérable ami, est au-dessus du crapaud! Il ne sait rien, et si jamais il apprend qui nous sommes, vous serez, vous et moi, relégués dans nos mépris dans un oubli éternel!

— C'est votre chef, c'est le mien, qui ne veut pas se salir les mains au métier que nous faisons, nous récompensent les plus graves! Quand l'Etat est en danger, vous vous endormez! Les hautes fonctions dont vous a investi la confiance du souverain obligent votre surveillance à rayonner dans toutes les directions!

— Moi, Excellence, je n'ai pas la police secrète... L'aide de camp ne lui permit pas d'achever.

— On ne vous demande pas de pionsner, mais de veiller! Vous n'êtes pas des espions, vous êtes des sentinelles! ajouta-t-il sans déguiser son ironie. Seulement le colonel est une sentinelle vigilante! Quand on accepte ces sortes de fonctions, on doit savoir les remplir. Sa Majesté m'ordonne de vous exprimer tout son mécontentement, elle se réserve d'en parler elle-même à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur!

Schelm était livide, tremblant et consterné.

— Sa Majesté, ajouta-t-il, ignore... Le comte tourna sur ses talons.

— Je n'ai rien d'autre à vous dire, dit-il en sortant et sans vouloir écouter davantage.

(A suivre)

daient avec les syllabes, les sons avec les timbres; il était impossible de distinguer les plus graves! Quand l'Etat est en danger, vous vous endormez! Les hautes fonctions dont vous a investi la confiance du souverain obligent votre surveillance à rayonner dans toutes les directions!

— Moi, Excellence, je n'ai pas la police secrète... L'aide de camp ne lui permit pas d'achever.

— On ne vous demande pas de pionsner, mais de veiller! Vous n'êtes pas des espions, vous êtes des sentinelles! ajouta-t-il sans déguiser son ironie. Seulement le colonel est une sentinelle vigilante! Quand on accepte ces sortes de fonctions, on doit savoir les remplir. Sa Majesté m'ordonne de vous exprimer tout son mécontentement, elle se réserve d'en parler elle-même à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur!

Schelm était livide, tremblant et consterné.

— Sa Majesté, ajouta-t-il, ignore... Le comte tourna sur ses talons.

— Je n'ai rien d'autre à vous dire, dit-il en sortant et sans vouloir écouter davantage.

(A suivre)

La nouvelle Direction des GRANDS MAGASINS UNIVERSELS. 49, 51, Cours de la Liberté, 53, 55. LYON-GUILLOTIERE. Prie le Public lyonnais de PATIENTER pour ses achats jusqu'au JEUDI 3 FÉVRIER. Jour de la mise en vente sensationnelle de BLANC, TOILES, ETC. laquelle offrira des Avantages sans précédent.

Toile Souveraine. JULIE GIRARDOT. J. DAMON, Pharmacien. 50 ans de Succès. contre Douleurs. Plaies & Blessures.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AUX Deux Passages. LUNDI 31 JANVIER et Jours suivants. EXPOSITION GÉNÉRALE ET GRANDE MISE EN VENTE DE BLANC. Toiles, Trousseaux et Layettes. Linge confectionné, Rideaux, Couvreurs, Lingeries, Gantaria, Bonneterie, Chemises, Tissus d'ameublement, Mubles, Lingerie, etc.

AUX 4 BLASONS MALAVAL. Graveur en tous genres. Lyo, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon. Timbres de parolise, Cachets, Armories, Articles pour dessiner la proderie, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseigne.

MAISON SILVAN, FONDÉE EN 1816. G<sup>ve</sup> POUZET-SILVAN, Successeur. 12, Quai Saint-Antoine, Lyon. Fabricant d'appareils de Médecine, Orthopédie, Bandages ALIMENTATION DES ENFANTS et des malades. Stérilisateur G. POUZET.

STATUES DE S<sup>ANT</sup> DE PADOUÉ. NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ. STATUES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES, CRÈCHES POUR NOËL, ETC., ETC. Envoi de photographes sur demande. BARBARIN, statuaire, place Salat-Jean, 11, LYON.

UN ou plusieurs ASSOCIÉS disposant de capitaux sont demandés pour fonder société immobilière. Belle situation. Ecrire aux initiales S. I., poste restante, Lyon-Bellecour.

OCCASIONS HORS LIGNE à des Prix défiant toute concurrence. Envoi FRANCO à partir de 20 Francs.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS, CHATEAUX VILLAS, VIGNOBLES. Dans tout le Sud-Est de la France. S<sup>rs</sup> CHABERT et Fils. Commissionnaires Immobiliers à Valence (Drôme).

RECHERCHES. Renseignements confidentiels. — Enquêtes Missions France et Étranger.

Maison fondée et dirigée par M. RAYBAUD, ex-chef enquêteur depuis quatre ans par M. démissionnaire. Bureaux : 25, rue Corvairs. Cabinet de 10 heures à 11 heures et de 4 heures à 6 heures. DIPLOME DE MÉDAILLE DE VERMEIL. Saule Maison de ce genre, en France, ayant obtenu une Récompense.

Maison recommandée à nos Lecteurs. GRAND RESTAURANT PARISIEN. GRIFFAY, ex-chef de cuisine, propriétaire vignoble à Millery. SERVICE à LA CARTE et à LA PORTION — DINERS à 1.50 et au-dessus. Pension bourgeoise depuis 65 francs. — Salons de Famille. VINGT FINA — DINERS SUR COMMANDE — VINS de MILLERY. Chambres pour MM. les Voyageurs au mois et à la nuit. Réduction de 10 0/0 aux Employés des Chemins de Fer.

GRANDE INFIRMERIE CANINE. GROSSETÉ Fils, Vétérinaire. 95, Rue Molière (près de la Nouvelle Préfecture). Cabinet de midi à 3 heures (filiars et chats). Consultations à domicile. Les chiens sont traités gratuitement, pendant les observations.

HOTEL DES VOYAGEURS. 17, place Carnot, 17 (près la gare de Perrache). Maison recommandée à MM. les Ecclésiastiques et à Mess. les Religieuses.

Polices remboursables à 100. Cofit et 5 fr. au comptant. Société MUTUELLE FRANÇAISE. Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr. 2 fr. en plus assurés à 100 francs, et ainsi de suite. Siège social : Rue St-Bas, 2, LYON.

DOCTEUR JOBERT. Rhumatismes chroniques, Maladies de la Peau et Syphilis, etc. CONSULTER à LYON, les 3, 4 et 5 de chaque Mois.

10 Centimes TOUS LES DIMANCHES 10 Centimes. LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE. EN VENTE : Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX DANS TOUTES LES GARES.

AUX SPÉCIALITÉS. LIQUEURS DE MARQUES ET VINS FINS. Cafés, Thés, Chocolats. Maison recommandée à nos Lecteurs.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE. Fabriqué par les PP. TRAPPISTES à AIGUEBELLE (Drôme).

BOURSE DE PARIS du 29 Janvier

Table of stock market data for Paris, including columns for various stocks, bonds, and exchange rates.

BOURSE DE LYON du 29 Janvier

Table of stock market data for Lyon, including columns for various stocks, bonds, and exchange rates.